

Rue de l'Avenir

Multiscan 205e II

JAB 2400 Le Locle

Groupe-conseil romand

Ecomobilité – Sécurité des déplacements – Urbanisme de proximité

Bulletin publié par le Groupe-conseil romand, paraît 4 fois par année, 20^e année, **3/2003**
www.rue-avenir.ch

De l'écrit à l'informatique Quelques références documentaires

On trouvera dans ce numéro les présentations de divers sites ou documents intéressants sur les thèmes de la mobilité durable, des espaces publics et de la sécurité des usagers lents.

Le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions (CERTU), fondé en 1994, est un organisme chargé de conduire des études sur l'ensemble des problématiques urbaines pour le compte de l'Etat français et des collectivités publiques. Son site regroupe des informations par thèmes, notamment «Aménagement, urbanisme et habitat», «Transports», «Sécurité routière» et «Conception des infrastructures».

Pour chaque thème, les dernières publications et les actualités, sous forme de titre avec un résumé de quelques lignes, sont présentées. En cas d'intérêt, il est possible d'obtenir des informations plus détaillées grâce à un bouton «suite».

Pour chaque thème, nous trouvons également des sous-chapitres.

A titre d'exemple, nous trouvons sous le thème «sécurité routière» un zoom sur les pu-

blications «Connaître la vitesse pour agir sur la sécurité de la circulation en agglomération» et «Le stationnement des vélos».

Fiches techniques

Au niveau de l'actualité, des «fiches techniques» sont proposées pour réaliser des itinéraires ou pour fournir une aide à la conception des aménagements pour les vélos en ville.

Les sous-chapitres sont «Usages et usagers de l'espace

public», «Politiques locales de sécurité de la circulation», «Connaissances et compréhension des accidents et des risques», «Sécurité routière» ou encore «Urbanisme et déplacements – techniques d'aménagement».

Catalogue riche

Il est également possible d'accéder depuis ces pages au catalogue Certu, qui propose divers ouvrages, des rapports d'études et des logiciels.

Toutes les informations sont données quant aux prix et aux conditions de vente. Certains rapports de recherche sont directement téléchargeables par internet.

Destinés à une large public

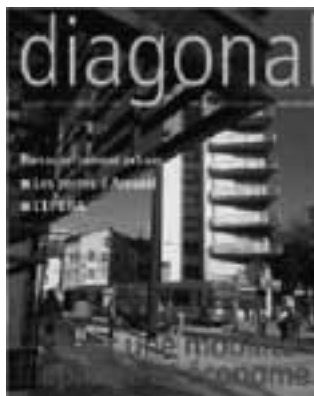
Les publications Certu sont intéressantes dans la mesure où elles s'adressent à un large public. Elles constituent une source d'information non négligeable. A recommander.

(pfs)

Pour une mobilité apaisée et économe

Dossier de la revue «Diagonale»

Le point de départ de la réflexion présentée dans ce dossier de 26 pages est la loi française relative à la solidarité et au renouvellement urbain, qui prône une maîtrise de l'extension urbaine sans accroître la proportion de ménages dépendant de l'automobile. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de mieux exploiter deux mesures: moduler la vitesse dans les agglomérations et établir des plans de mobilité.



Le dossier traite donc deux thèmes: les zones 30 et les plans de mobilité.

Le dossier sur les zones 30 constate que celles-ci souffrent encore d'une image réductrice (aménagement de prévention et circulation routière, alors qu'il s'agit d'un précieux outil d'urbanisme). Il présente les résultats d'une enquête menée en 1995 auprès de 800 communes de plus de 10 000 habitants, qui a mis en évidence les principaux freins

à la création de zones 30: besoin non ressenti, doutes sur l'efficacité, réticences des usagers, méconnaissances techniques ou juridiques. Cette enquête a donc été suivie d'une vaste campagne d'information et de promotion, qui a débouché sur une progression régulière du nombre de zones 30.

Report des problèmes

Les voies à trafic dense sont encore trop rarement concer-

nées. Les périmètres de ces zones sont en général trop restreints, ce qui entraîne un report des problèmes de circulation sur les rues voisines.

Plusieurs réalisations

Le dossier analyse plusieurs exemples de réalisations. Les conclusions générales sont que le succès de ces zones 30 est conditionné par la cohérence entre réflexions sur l'aménagement urbain et réflexions sur les circulations,

ainsi que par l'application du triptyque «informer, former, sanctionner».

Plans de déplacement

La loi sur la solidarité et le renouvellement urbain assujettit les agglomérations de plus de 100 000 habitants à l'établissement d'un plan de

déplacements urbains. Dans ce cadre, les entreprises devraient être encouragées à l'établissement d'un plan de mobilité, assurant la maîtrise des déplacements entre domicile et lieu de travail. Le dossier constate que si les entreprises privées se montrent difficiles à convaincre, les services pu-

blics sont nettement plus réceptifs.

La norme ISO 14001 (prise en compte de l'environnement et du développement durable par les entreprises et organisations) pourrait toutefois avoir un effet incitatif sur la création, par les entreprises,

de plans de déplacements pour leur personnel. (yn)

«Diagonal» n° 156 / juillet-août 2000, revue bimestrielle des équipes d'urbanisme. Rubriques régulières: aménagement urbain, planification, habitat, aménagement des territoires, projets urbains, équipements et espaces publics, paysage, etc (Disponible en prêt au CEDEC.)

www.gamah.be

Site du Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées. D'origine belge, ce groupe «développe toutes actions visant à améliorer l'accessibilité des espaces publics, des transports et des bâtiments de manière à permettre aux personnes à mobilité réduite d'acquiescer le maximum d'autonomie».

Agé de plus de 20 ans, le GAMAH a multiplié les collaborations avec les pouvoirs publics, les architectes, les constructeurs et les personnes handicapées et développe ses activités de conseiller technique auprès de responsables publics et privés.

Pedibus

Le site présente les activités de Pedibus, soit un service de conseils en cheminements piétons qui vise à promouvoir les déplacements pédestres en ville comme à la campagne.

En outre, par ses différentes actions au niveau des plans communaux de mobilité, Pedibus tente de répondre de manière efficiente aux besoins des usagers en améliorant la convivialité des cheminements piétons.



Accès aux lieux publics

En plus de Pedibus, le site du GAMAH renvoie au Service Passe-partout qui évalue les possibilités d'accès à des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite.

Organe de presse

Le GAMAH édite également un journal «Le Vilain Petit Ca-

nard» que l'on peut consulter en ligne et qui présente les activités du groupe ainsi que les

lieux nouvellement aménagés pour les piétons.

(rb)

A propos du CEDEC

Le CEDEC (Centre de documentation sur l'environnement construit)¹ dispose d'une importante documentation sur les thèmes traités par Rue de l'Avenir (modération du trafic, écomobilité, urbanisme de proximité), enregistrée sur base de données BiblioMaker, avec possibilité de recherche selon une centaine de mots-matières (clés de recherche).

Le centre de documentation peut être consulté sur le web: <http://irecmac12.epfl.ch/>.

Près de 3000 documents – brochures, livres, articles isolés – sont à disposition sous la cote «MT» (modération du trafic, au sens large):

- statistiques;
- documents légaux et juridiques, guides et recommandations (communes, cantons);
- généralités sur les transports;
- aspects environnementaux (bruit, pollution, végétation et faune);
- aménagement du territoire, structures urbaines;
- conceptions des déplacements en milieu urbain, conceptions globales de modération du trafic;

- transports collectifs (réseaux, bus, trams, dispositifs techniques);
- stationnement;
- deux-roues légers;
- piétons;
- sécurité – accidents;
- aspects psychologiques, comportements des usagers;
- exemples de mesures et d'aménagements sur divers types de routes (axes principaux, traversées de villages, rues de quartiers);
- zones 30;
- coûts du trafic, mesures fiscales et financières;
- détails d'aménagement, matériaux.

Le CEDEC est également abonné à une trentaine de revues dans ces domaines.

Hors la cote MT, le CEDEC comporte encore de nombreux documents dans le domaine de **l'aménagement du territoire** et des **transports**, ainsi que la collection des rapports de recherche effectués dans le cadre des Programmes nationaux de recherche dans ces domaines (PNR 22 «Sol», PNR 25 «Ville et transport», PNR 41 «Transport et environnement»).



Deux types d'accès

Le «masque» d'accès permet deux types de recherche:

- 1) Recherche simple, par titre (intitulé complet ou partiel), ou par auteur.
- 2) Si l'on est à la recherche de documents concernant des thèmes, sans connaître de titre ou d'auteur, il est utile de faire une recherche par **mots-matières** (liste à disposition sur demande).

Les mots-matières sont des clés de recherche qui sont introduites pour chaque document. Ils permettent des recherches pour un seul thème et jusqu'à trois thèmes, qui peuvent être combinés (documents comportant les deux, voire trois thèmes).

Tous les documents sont disponibles en prêt.

(dv)

¹ Nouveau nom du centre de documentation de l'ex-IREC (Institut de recherche sur l'environnement construit).

«Le modèle bernois»

Ajuster la demande en fonction de ce que l'espace routier est en mesure d'offrir plutôt qu'adapter l'offre par rapport à une demande toujours grandissante. Telle pourrait être résumée en une phrase la philosophie du modèle bernois qui fait autorité en matière de politique des transports du canton de Berne.

Les principes du modèle bernois trouvent leur application dans la mise en œuvre d'instruments concrets tels qu'un processus de planification participative, un nouveau rôle des planificateurs ou encore des études de suivi.

La philosophie du modèle bernois prône la cohabitation de tous les usagers de l'espace routier plutôt que la domination de l'usager le plus fort, à savoir l'automobiliste. Ainsi l'effort est porté sur une amélioration des conditions pour les cyclistes, une plus grande attractivité des transports publics et une plus grande facilité

pour les piétons de traverser la route.

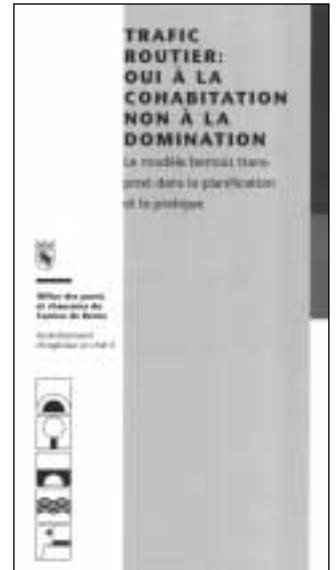
La capacité technique d'une route à absorber le trafic n'est plus le seul critère déterminant. On prend également en compte les besoins de l'environnement, la pollution atmosphérique, le bruit, l'accessibilité aux commerces et l'image de la rue.

La mixité du trafic, la diminution de la vitesse du trafic automobile et la régularisation des flux de circulation permet une plus grande fluidité et un gain de temps pour le trafic automobile, tout en améliorant la sécurité des piétons. Les

communes de Wabern et Zollikofen, à la périphérie de Berne en ont fait l'heureuse expérience. (pv)

La brochure se présente sous forme d'une chemise cartonnée comportant plusieurs fiches d'exemples et l'explication de la démarche. A noter: la version en allemand est un peu différente, avec notamment une ou deux fiches supplémentaires; il peut donc être utile de commander également la version en allemand.

Commande de la brochure: tél. 031 634 23 40 (ou en prêt au CEDEC).



Villes d'enfants, villes d'avenir

«L'avenir appartient aux enfants: prenez aujourd'hui une initiative pour changer la façon dont votre ville bougera avec les générations futures»: Margot Wallström, membre de la Commission européenne, responsable de l'environnement, ne baisse pas les bras devant la montée du trafic motorisé en milieu urbain.

Trop de transports d'enfants en véhicule privé, faute de transports publics adéquats, favorisent la pollution et provoquent parfois des accidents aux abords des écoles. Des aménagements appro-

priés devraient encourager les déplacements à pied ou à vélo, stimulant ainsi la pratique régulière d'un exercice physique utile pour la santé à venir.

Expériences diverses

La plaquette présente toutes sortes d'expériences-pilotes favorisant la mobilité autonome dans diverses villes d'Europe: fermeture de rues au-delà des heures de marché, pendant le week-end et les vacances, construction de parkings souterrains, afin de favoriser les loisirs de plein air, abonnements à des prix de faveur aux transports publics que les enfants apprennent à utiliser, journées sans voiture, remorques de vélo pour le transport des petits enfants, zones d'apprentissage pour circuler à vélo, enquêtes et dé-

marches par les enfants et les jeunes, etc.

Outre le pedibus déjà connu, la publication européenne recommande également l'organisation de déplacements accompagnés à vélo (vélobus) ou en rollers pourquoi pas? Au chapitre des ressources, elle indique de nombreux sites Internet, films, vidéos, ouvrages et documents officiels. (jd)

Villes d'enfants, villes d'avenir, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 2002. 61 p, A4 ISBN 92-894-1888-5. A commander par fax au 00322 296 95 54 ou courriel: env-pubs@cec.eu.int (ou en prêt au CEDEC).



www.securite-routiere.org/

Ce site français a été créé par Claude Got, professeur à la faculté de médecine de Paris-Ouest. Par ses travaux de recherches, il est devenu un spécialiste internationalement reconnu en biomécanique des chocs et en accidentologie. Différentes mesures de sécurité routière adoptées en France et dans d'autres pays découlent de ses recherches.

Les motivations de Claude Got pour créer ce site sont le nombre inacceptable de morts et de blessés provoqués par les accidents de la route, qui constituent la première cause de mortalité des enfants et des jeunes de moins de 25 ans, ainsi qu'une sensibilité particulière aux conséquences personnelles et sociales de ces accidents, découlant de son activité professionnelle.

Le site s'ouvre sur une page d'accueil bien organisée, qui constitue un sommaire général du site et qui permet d'accéder rapidement aux thèmes que l'on souhaite découvrir.

Nombreuses informations

Le site donne de nombreuses informations sur les statistiques des accidents, en France et en Europe. Il informe sur les textes législatifs et réglementaires en matière de sécurité routière. Le chapitre traitant des «connaissances de base en accidentologie et en sécurité routière» est très détaillé et très richement documenté. Il analyse les situations et comportements pouvant conduire à des accidents, et donne des indications sur les actions possibles.

Ce site renvoie à d'autres sites français et européens traitant de sécurité routière ou d'aspects qui y sont liés. Le site de Rue de l'Avenir en fait partie.

Le site contient un chapitre «fiches techniques» qui ont pour but d'approfondir les analyses présentées dans la partie «connaissances». Ce chapitre est destiné à être développé au cours du temps. Actuellement, il n'aborde que quelques thèmes, qui ne sont pas forcément les plus intéressants pour les gestionnaires du trafic.

Approfondissement des analyses

Le site renvoie à d'autres sites français et européens traitant de sécurité routière ou d'aspects qui y sont liés. Le site de Rue de l'Avenir en fait partie.

«Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.»

(Article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme figurant en en-tête du site)

Le principal reproche que l'on peut adresser à ce site, par ailleurs bien conçu et très intéressant, est de traiter quasi exclusivement les accidents dont sont victimes les usagers du trafic automobile, et de ne guère se soucier des accidents dont sont victimes les usagers des mobilités douces. (yn)

www.inrets.fr

L'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) travaille dans l'amélioration des systèmes et moyens de transports et de circulation, du point de vue technique, économique et social.



Cet institut dispose de plusieurs unités de recherche traitant de domaines très variés. Il collabore à l'enseignement supérieur et dispose d'équipements scientifiques importants comme une piste d'essai.

Un onglet du site permet d'accéder à l'information scientifique et technique de l'Inrets, notamment les manifestations scientifiques et les publications. Divers ouvrages co-édités sont également proposés.

En parcourant leur catalogue, nous avons le sentiment que les documents publiés s'adressent plus aux scientifiques et aux professionnels des transports, qu'aux autorités ou groupes d'intérêts. Mérite quand même le détour.

(pfs)

Le guide Valtraloc

Le guide Valtraloc du canton de Fribourg énumère les différentes possibilités à disposition du concepteur pour faire de la route un espace de convivialité à l'intérieur des localités.

Le concept Valtraloc propose tout d'abord une analyse approfondie de la structure de la localité en vue d'un découpage en diverses séquences spatiales et une identification propre à chaque espace spécifique. Un soin particulier est apporté aux prolongements des bâtiments, à l'arborisation, au mobilier extérieur, à l'éclairage, ainsi qu'aux revêtements de surface

(suite à la page 6)





La Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, créée en 1980, regroupe plus d'une centaine d'associations françaises dont le but est de promouvoir et défendre l'usage de la bicyclette en tant que moyen de déplacement quotidien.

La Fédération Française des Usagers de la Bicyclette favorise les échanges d'idées et de services, fait valoir les atouts du vélo urbain et les solutions pour le développer. Elle édite une revue qui paraît cinq fois par an : *Vélocité*, seule revue de ce type en France, ainsi que des études : *Les contresens cyclables*, *Pour un usage généralisé du vélo*, *Argumentaire pour le vélo en*

ville, etc. (voir la rubrique «boutique»).

Dossiers

Le site propose notamment des dossiers. Sous «aménagements» on trouve une description...

- de l'évolution des aménagements cyclables au cours des trente dernières années avec chaque fois le principe, les avantages, les incon-

vénients et le domaine de validité;

- du réseau cyclable et de ses caractéristiques (sécurité, rapidité, agrément, facilité d'usage);

- des mesures qui améliorent la cohabitation entre cyclistes et automobilistes.

Sous «sécurité routière» on trouve

- un dossier sur le casque et le vélo;

- un dossier sur le risque d'accidents à vélo en ville.

Clin d'œil

Un petit clin d'œil en guise de conclusion : chaque année, l'Assemblée générale de la Fubicy décerne deux prix : celui du Guidon d'Or et celui du Vieux Clou Rouillé!

(mcp)

(suite de la page 5)

pour atténuer l'effet «ruban» de la route.

Heureuse incitation

Cette valorisation des espaces routiers en traversées de localités incite l'automobiliste qui entre dans un lieu habité à faire preuve d'attention et de respect.

Possibilités techniques

Ces considérations urbanistiques sont accompagnées d'une énumération des principales possibilités techniques de réalisation. La bande polyvalente y tient une place de choix en permettant à plusieurs usagers d'utiliser successivement une même surface, sans pour autant diminuer la sécurité des piétons.

Les traversées de la Tour-de-Trême et de Corminbœuf, ou encore la place d'Affry à Givisiez ont par exemple été réalisées selon le principe Valtraloc. (pv)

La brochure peut être commandée au Département des ponts et chaussées, tél. 026/305 36 60 ou valtraloc@fr.ch (ou en prêt au CEDEC).

Ville et automobile

Ingénieur devenu urbaniste, Marc Wiel travaille depuis de nombreuses années au sein de bureaux d'urbanistes, sur le terrain. Pour Marc Wiel, il faut «penser ensemble mobilité et agencement urbain».

Le credo de Marc Wiel, déjà exprimé en 1999 dans son ouvrage «La transition urbaine» gagne ici en précision : l'auteur exprime l'interdépendance entre la mobilité et l'évolution de la morphologie urbaine.

Davantage de déplacements

L'amélioration de la vitesse des moyens de transports individuels et la généralisation de ceux-ci incitent les citoyens à davantage de déplacements pour maximiser les interactions sociales nécessaires aux activités quotidiennes. Ainsi, la disjonction lieu de résidence – lieu de travail – lieu de loisirs accroît le trafic automobile, génère la valorisation sélective de nouveaux espaces, tout en dégageant d'autres besoins d'infrastructures.

Périurbanisation

Les nouvelles conditions de mobilité qui combinent gain de vitesse et augmentation de la distance de déplacement transforment la morphologie urbaine et génèrent la périurbanisation.

Selon l'auteur, la marge de manœuvre des collectivités locales pour la régulation du phénomène de périurbanisation est limitée, mais elles peuvent toutefois contribuer à limiter son degré d'éparpillement grâce à une offre foncière suffisamment abondante en première couronne.

Limitation des excès

Quant à l'automobile dans la ville, l'auteur lui imagine un avenir favorable pour autant qu'on en limite les excès, notamment par la maîtrise de la



vitesse automobile, la sécurité et la convivialité de l'espace public. (rb)

Marc Wiel, *Ville et automobile*, Descartes & Cie, Paris (disponible en prêt au CEDEC)

www.droitdecite.ch

L'association Droit de Cité (DDC), active à Lausanne depuis 1992, a pour but de promouvoir l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain. Elle s'intéresse en priorité à la qualité de vie en ville et milite pour une réorientation vers un urbanisme de «proximité».

En tant que forum de discussion, de réflexion et de propositions, l'association se veut particulièrement proche des

habitants et de leurs préoccupations. Elle s'efforce d'améliorer la communication entre les différents partenaires (habitants, autorités, techniciens, etc).

Les safaris

Pour connaître et comprendre la ville et ses quartiers, DDC a mis au point sa propre méthode: les «safaris en ville»

qui se déroulent en deux phases:

1. une visite guidée par un ou plusieurs architectes ou urbanistes pour découvrir et lire un quartier en le parcourant à pied;
2. une assemblée publique pour discuter de ce qui a été vu et recueillir les avis, les critiques et les suggestions des habitants.

Les actions

DDC répond à des consultations et prend aussi position par rapport aux préavis de la municipalité. C'est une association très active qui s'implique de diverses manières pour faire connaître ses points de vue: motions, appel, communiqués de presse, journée du 22 septembre, Agenda 21, etc. (mcp)



www.umverkehr.ch

L'association umverkehrR a été créée en 1992 en vue du lancement de l'Initiative populaire fédérale «visant à réduire de moitié le trafic routier motorisé» (initiative rejetée en mars 2000 par 78.7% de non).

Que veut umverkehrR? umverkehrR milite pour une réorientation radicale de la mobilité: «emprunter de nouvelles voies plutôt que de construire de nouvelles routes, pour gagner de la qualité de vie et du pouvoir économique».

Le projet pour une initiative «Bella Svizzera»

Après l'échec de l'initiative, umverkehrR a lancé de nouveaux projets. L'initiative «Bella Svizzera» veut supprimer l'obligation d'affecter obligatoirement les taxes sur les carburants à la construction de nouvelles routes (l'affectation à l'entretien des routes serait maintenue). L'argent devenu ainsi disponible serait investi dans le développement des transports publics régionaux,

le développement de l'autopartage, des abonnements généraux à prix réduit, etc.

umverkehrR lutte par ailleurs contre l'initiative «Avanti» et contre la croissance du trafic aérien.

Des dossiers

Le dernier dossier est consacré à «La nouvelle vague de construction routière». La réalisation de l'ensemble des projets actuellement prévus par le lobby routier (autoroutes et routes cantonales) coûterait 100 milliards de francs dans les 20 ans à venir. Une carte renseigne sur tous les projets routiers de la Confédération et des cantons.

Trois autres dossiers traitent des quartiers sans voitures, du comportement en matière de mobilité et du climat.

Des actions empreintes d'humour et de dérision

Par exemple, le 9 décembre 2002, lors de la présentation du dossier sur le coût des projets routiers à la presse, des militants déguisés en Harry Hasler (un animateur de show tv) et en «blondines» récoltaient de l'argent pour Moritz Leuenberger.

A signaler enfin le symposium «Bella Svizzera-Sympo-

sium für eine zukunftsfähige Mobilität», qui aura lieu le 26 septembre 2003 à Zurich; le programme (voir sur le site) paraît très intéressant.

Groupe romand

Notons enfin qu'il existe un petit groupe romand de umverkehrR.

(lb)

Site en allemand



www.zu-fuss.ch

Ce site est consacré à la campagne «A pied», conçue et lancée par Mobilité piétonne, et soutenue par différents partenaires (voir plus bas). Mobilité piétonne est également responsable du contenu du site.



Le site s'ouvre sur la page «Campagnes», avec les logos de trois campagnes: «Faire ses achats à pied», «Marcher pour aller prendre les transports publics» et «A pied à l'école» et sur une phrase d'introduction: «Nous travaillons à la promotion d'une activité qui est probablement la plus quotidienne et la plus commune au monde. Les logos de campagne ou le menu général vous en apprendront sans doute encore un peu plus...»

En cliquant sur les logos ou sur le menu général, on trouve divers textes sur les avantages de la marche pour la santé, l'environnement et l'économie d'énergie et aussi sur le plaisir de marcher.

La campagne «Faire ses achats à pied»

C'est pour le moment la seule campagne réalisée parmi les trois prévues. Elle a été conçue par Mobilité piétonne, en partenariat avec la chaîne de magasins de village Volg (plus de 600 points de vente en Suisse alémanique), et s'est déroulée en avril 2003 dans les 17 magasins Volg situés dans la partie saint-galloise de la vallée du Rhin.

La campagne a été subventionnée par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie), l'OFSP (Of-

fice fédéral de la santé publique) et par le canton de St-Gall.

Un dépliant a été envoyé aux 12 000 ménages de la région concernée. Il comportait un questionnaire portant sur les habitudes et les motivations concernant la marche – en y répondant, on pouvait gagner un prix.

Voici quelques points intéressants ressortis de l'enquête:

- Les femmes marchent plus que les hommes.
- Les personnes disposant d'une voiture marchent moins que les personnes sans voiture.
- Les experts de l'OMS et de l'OFS recommandent d'avoir une activité physique d'au moins une demi-heure par jour. La plupart des personnes qui ne disposent jamais (ou seulement après concertation) d'une voiture remplissent cette recommandation rien qu'en effectuant leurs trajets quotidiens à pied.
- Les effets positifs de la marche sur la santé sont l'argument qui touche le plus. Une recommandation du médecin aurait ainsi plus d'effets que par exemple une hausse du prix de l'essence.
- Si le magasin de village fermait, ce seraient surtout les

personnes ne disposant pas (ou pas toujours) d'une voiture qui disent qu'ils utiliseraient alors davantage la voiture; une fermeture pourrait ainsi induire de nouveaux achats de voitures.

Le questionnaire permettait par ailleurs aux gens de proposer des améliorations des chemins pour les piétons dans leur village. Les résultats serviront de base à des discussions avec les communes.

(lb)

Site en allemand

Assemblée Générale de Mobilité piétonne

jeudi 20 novembre 2003, à 18 h à Lucerne

Cette assemblée sera précédée d'un mini-voyage d'étude «A pied à Lucerne». Rendez-vous à 14 h à la gare.

Lucerne vient d'inaugurer un nouveau système de signalisation piétonne très attractif. Des stèles orientent touristes et autochtones sur les principaux itinéraires piétonniers.

Renseignements plus précis sur www.fussverkehr.ch.



Groupements représentés

- **Mobilité piétonne**
Association suisse des piétons
- **ATE**
Association transports et environnement
- **«La Rue»**
Groupe de travail de l'EPFL
- **Pro Juventute**
- **Pro Senectute**
- Association des Familles des Victimes de la Route
- Société d'Art Public
- Equiterre

«Rue de l'Avenir» est aussi l'organe des membres romands de Mobilité piétonne

Rédaction, abonnement et changement d'adresse

Secrétariat Rue de l'Avenir et Mobilité piétonne
Marie-Claire Pétremand
2322 Le Crêt-du-Loche
☎ et fax 032/724 32 82
rue.avenir@imaginer.ch
www.rue-avenir.ch
CCP: 20 – 7856 – 6

Président

Serge BEUCHAT
77, route de Fontenais
2900 Porrentruy
☎ 032/465 81 81, fax 032/465 81 82
sergebeuchat@rwb.ch

Vice-Président

Alain ROUILLER
ATE – 18, rue Montbrillant
1201 Genève
☎ 022/777 10 02, fax 022/777 10 05
alain.rouiller@ate.ch

Centre de documentation

CEDEC-/EPFL
Dominique von der MÜHLL
EPFL – INTER/LADYT
Bâtiment polyvalent
1015 Lausanne
☎ 021/693 42 07, fax 021/693 38 40
dominique.vondermuehl@epfl.ch

Conseillers régionaux

Genève
Alain ROUILLER, (voir plus haut)

Fribourg

Philippe VORLET
Route de la Vignettaz 32
1700 Fribourg
☎ 026/424 93 78
info@vorlet.ch

Jura et Jura bernois

Roland BROQUET
77, route de Fontenais
2900 Porrentruy
☎ 032/465 81 89, fax 032/465 81 82
rolandbroquet@rwb.ch

Neuchâtel

Yolande NORTH
2, ch. de Fresens
2024 St-Aubin-Sauges
☎ et fax 032/835 10 19
yolande.north@bluewin.ch

Valais

Pierre-François SCHMID
10, rue du Rhône
1950 Sion
☎ 027/322 94 64, fax 027/322 91 49
pf.schmid@transportplan.ch

Vaud

Jean-Bernard BOSCHUNG
14, chemin des Petits Esserts
1053 Cugy
☎ 021/731 56 72, fax 021/731 56 74
cugy@rwb.ch

Dominique von der MÜHLL
(voir plus haut)